

# Alerte à la châtaigne d'eau

Une plante aquatique envahissante et nuisible



Envahissement à la rivière  
du Sud, juillet 2002



Après les travaux d'éradication,  
septembre 2002

Riverains, plaisanciers, pêcheurs, chasseurs, nous avons besoin de vous. Sachez reconnaître la châtaigne d'eau et signalez rapidement sa présence aux coordonnées ci-dessous.



**CIME Haut-Richelieu**

Téléphone : (450) 346-0406

Courriel : [services@cimehautrichelieu.qc.ca](mailto:services@cimehautrichelieu.qc.ca)

Site web : [www.cimehautrichelieu.qc.ca](http://www.cimehautrichelieu.qc.ca)

## Une introduction regrettable

La châtaigne d'eau (*Trapa natans*) est une plante aquatique originaire d'Asie, d'Afrique et d'Europe. Introduite volontairement aux États-Unis comme plante ornementale, sa présence fut relevée pour la première fois à Concord au Massachusetts en 1859. En 1940, elle a été aperçue pour la première fois au lac Champlain (états de New-York et du Vermont). Depuis, elle a envahi le sud du lac Champlain où elle est une véritable nuisance.

## Du lac Champlain au Québec

La présence de la châtaigne d'eau est relativement nouvelle au Québec. Elle n'a été observée jusqu'à maintenant que dans la rivière du Sud (région du Haut-Richelieu) ainsi que près de son embouchure dans la rivière Richelieu. De quelques plants en 1998, elle s'est multipliée de façon fulgurante et forme déjà de denses tapis. La présence de cette plante dans notre région est alarmante car elle risque de bouleverser l'environnement de la rivière du Sud et de la rivière Richelieu et les activités récréatives qui s'y pratiquent.

## Un tapis de problèmes

À cause de sa nature envahissante, la châtaigne d'eau est une espèce indésirable. Elle forme un dense tapis de feuilles flottantes qui limite grandement le passage de la lumière et réduit l'oxygène vital aux poissons. Elle entre en compétition avec la végétation déjà établie. Elle nuit à la navigation des bateaux et empêche les activités récréatives comme la baignade, le canotage et la pêche.

## La solution :

### *récolter la châtaigne d'eau*

Afin d'éliminer, ou à tout le moins de contrôler la châtaigne d'eau, il faut procéder à un arrachage manuel de la plante ou encore à une récolte mécanique. Il est essentiel d'exercer un contrôle et une surveillance continus car les graines peuvent germer même après avoir passé 12 ans sous l'eau.

## Description

La châtaigne d'eau (*Trapa natans*) est une plante très envahissante qui s'implante surtout dans les eaux peu profondes au fond vaseux ou boueux.

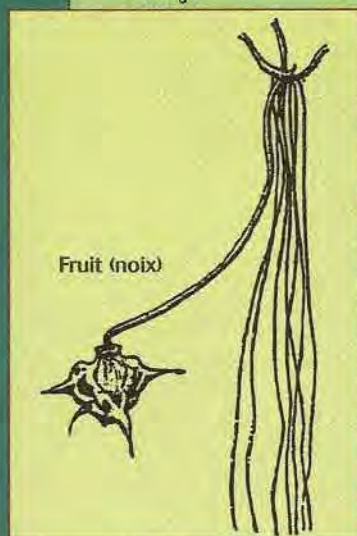
La plante possède deux types de feuilles, des feuilles submergées qui ont l'apparence de plumes et des feuilles flottantes triangulaires qui forment des rosettes à la surface de l'eau.

Cette plante annuelle se reproduit par des noix qui contiennent une graine.

De chaque noix qui germe poussent de 10 à 15 rosettes qui peuvent chacune produire de 15 à 20 noix. Ainsi, une noix peut en générer jusqu'à 300 en un seul été.

Les noix qui n'ont pas germé demeurent viables plusieurs années, parfois même jusqu'à 12 ans.

C'est le plus souvent par la dissémination de ses fruits que la châtaigne conquiert de nouveaux lieux. Les graines sont emportées par le courant, par les vagues ou s'accrochent parfois aux cordages des bateaux, à la fourrure d'animaux ou aux oiseaux. Les rosettes très faiblement enracinées peuvent aussi dériver et suivre les courants.



Tiré de : Aquatic Plants of New England Series: *Trapa natans*.  
Crow and Hellquist, 1983. Illustration de Pam Bruns.

## Ne pas confondre

Malgré un nom semblable, la châtaigne d'eau (*Trapa natans*) dont il est question n'est pas la châtaigne d'eau orientale (*Eleocharis tuberosa*) que l'on utilise dans la cuisine asiatique. Par contre, la noix de la châtaigne d'eau (*Trapa natans*) est comestible et semble plaire aux rats musqués. Attention aux épines!

# Des partenaires en action

Plusieurs partenaires travaillent conjointement au projet d'éradication de la châtaigne d'eau. Depuis 2001, un total de 1 671 200 \$ a été investi afin de défrayer l'ensemble des coûts.

## Au fil des ans, différentes méthodes ont été utilisées :

- La récolte manuelle de 2001 à 2006.



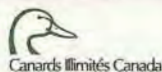
- La récolte semi-mécanique de 2002 à 2006.



- La récolte mécanique en 2002 et 2003.

## Des résultats positifs ont été observés :

- Le nombre de rosettes récoltées est passé de 6 787 450 en 2001 à 182 000 en 2006.
- La densité des noix viables dans la rivière du sud a chuté de 13,49 au m<sup>2</sup> en 2002 à 0,04 au m<sup>2</sup> en 2004.



Québec

Canada



La mise à jour de ce dépliant a été financée par le Programme de partenariat sur les espèces exotiques envahissantes du gouvernement du Canada.



Recyclé  
Contribute à l'utilisation responsable  
des ressources forestières  
www.fsc.org Cert. No. SGS-COC-1312  
© 1996 Forest Stewardship Council

